

Extrait du registre des délibérations

Séance du 25 Avril 2024

Le 25 Avril 2024 à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil Municipal sous la présidence de MUSSARD Anthony Maire

Présents : M. MUSSARD Anthony, Maire, Mmes : DAVID Julie, DESCHAMPS Anne-Cécile, HIRON Chantal, JOYAU Maryline, KRAMAROV Pascale, STORNI Jacqueline, MM LOUTELLIER Jean-Claude, MARTIN David, PERTHUIS Jean-David

Absents : LEROUGE Nathalie procuration à DAVID Julie, MALHERBE Martine procuration à MUSSARD Anthony, CADORET Jérôme procuration à MARTIN David, HOULBERT Cédric procuration à PERTHUIS Jean-David, VEAUDECENNE Marie-Laure, PAINEAU Catherine, PLANTAIS Gérard, AINÉ Sébastien procuration à Mme KRAMAROV, THORE Nathalie procuration à STORNI Jacqueline.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 19
- Présents : 10

Date de la convocation : 19/04/2024

Date d'affichage : 19/04/2024

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture

le : 26/04/2024

et publication ou notification

du : 26/04/2024

A été nommé(e) secrétaire : Mme KRAMAROV Pascale

Objet des délibérations

SOMMAIRE

Choix exploitant Boucherie rue Ricordeau

Détermination loyer Boucherie

Détermination loyer Bar pour occupation temporaire (rue Colonel Donaldson)

Détermination tarif occupation domaine public

Demande Fonds de concours LBN - Travaux rénovation énergétique du groupe scolaire

Mandat 2020 / 2026

Demande subvention Plan d'investissements durables Conseil départemental Sarthe 2022 / 2025 : travaux rénovation énergétique groupe scolaire

Avenants travaux Presse

Participation frais de fonctionnement pour enfant classe ULIS Le Mans

Ressources humaines : recrutement agent contractuel pour remplacement d'un agent momentanément indisponible

Ressources humaines : recrutement pour accroissement temporaire d'activité - Service cantine

réf : 2024-04-035 Choix exploitant Boucherie rue Ricordeau

Mme Deschamps rappelle la démarche engagée afin de trouver un exploitant à installer dans les locaux de la boucherie. Suite à l'annonce déposée sur SOS Village deux candidatures sérieuses ont été pré-retenues :

- M. Mme CHASLIN originaires de Sarthe,
- M. Mme LEBECQ originaires du Nord Pas de Calais.

Ces deux candidats ont déjà une belle expérience en tant que boucher artisanal indépendant.

Les candidats ont été accompagnés par Carrefour Initiative Sarthe.

Les deux candidats ont été auditionnés par la commission municipale le 18 avril 2024.

Suite à cette audition la commission propose de retenir la candidature suivante : M. Mme LEBECQ

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

VALIDE la candidature de M. Mme LEBECQ,

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Vote à main levées : pour : 16 contre : 0 abstentions : 0

réf : 2024-04-036 Détermination loyer Boucherie

Le conseil municipal fait le choix du futur exploitant de la boucherie. Il faut donc déterminer un loyer afin de préparer le bail.

Il est proposé le loyer suivant : 500 € TTC soit 416.67 € HT

Après en avoir délibéré le Conseil municipal,

VALIDE le loyer à hauteur de 500 € TTC soit 416.67 € HT

Vote à mains levées : pour : 11 / contre : 2 / abstentions : 3

réf : 2024-04-037 Détermination loyer Bar pour occupation temporaire (rue Colonel Donaldson)

Des demandes d'installation de boutiques éphémères ont été faites auprès de la municipalité. Afin de répondre à ces besoins Mme DESCHAMPS propose que l'ancien Bar de l'hôtel puisse accueillir ce type d'activité pour des locations temporaires. Il convient donc de fixer un montant de loyer.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal

VALIDE le loyer suivant à hauteur de :

- Période avec chauffage : 150 € / semaine charges incluses (la période avec chauffage sera fixée à partir des périodes d'allumage déterminée par la mairie). Il sera interdit de mettre un chauffage d'appoint.
- Période sans chauffage : 80 € / semaine charges incluses. Il sera interdit de mettre un chauffage d'appoint.

Vote à mains levées : pour : 16 /contre : 0 / abstentions : 0

réf : 2024-04-038 Détermination tarif occupation domaine public

Mme DESCHAMPS propose la mise en œuvre d'une tarification pour l'occupation du domaine public (tarifs applicables pour une occupation temporaire et annuelle).

Après en avoir délibéré le Conseil municipal

VALIDE les tarifs suivants :

- de 5m² : 15 € / an
- de 5 à 25 m² : 25 € par an
- > 25 m² : 50 € par an

Vote à mains levées : pour : 16 /contre : 0 / abstentions : 0

réf : 2024-04-039 Demande Fonds de concours LBN – Travaux rénovation énergétique du groupe scolaire

Mandat 2020 / 2026

La commune a fait le choix d'engager des travaux de rénovation énergétique du groupe scolaire afin de limiter les consommations. Ces travaux sont également l'occasion de mettre aux normes les accès PMR de l'établissement et de créer un nouveau bloc sanitaire.

Le plan de financement de ce projet s'articule donc comme suit :

Dépenses	HT	Recettes	en €
LOT N°01 - DEPLOMBAGE	17 439,34 €	Etat / DSIL	190 000,00 €
LOT N°02 - GROS ŒUVRE	155 709,05 €	Etat / Fonds Vert	80 000,00 €
LOT N°03 - CHARPENTE - OSSATURE BOIS - COUVERTURE - BARDAGE	136 000,00 €	Région	75 000,00 €
LOT N°04 - ITE	22 895,88 €	Département	42 500,00 €
LOT N°05 - MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM	195 371,52 €	Europe	
LOT N°06 - MENUISERIES INTERIEURES BOIS	67 000,00 €	Autres	
LOT N°07 - CLOISONS SECHES - ISOLATION - FAUX PLAFOND	157 914,90 €	Fonds concours LBN Communauté	78 892,00 €
LOT N°08 - CARRELAGE - FAIENCE	24 960,42 €	Autofinancement	651 799,82 €
LOT N°09 - PEINTURE - SOLS SOUPLES	48 000,00 €		
LOT N°10 - PLOMBERIE-VENTILATION	84 956,59 €		
LOT N°11 - ELECTRICITE - PV	108 294,93 €		
LOT N°12 - CHAUFFAGE	99 649,19 €		
TOTAL	1 118 191,82 €		1 118 191,82 €

Vu le Règlement du Fonds de concours de LBN Communauté pour le mandat 2020/2026 adopté en Conseil communautaire le 24 novembre 2021, permettant de contribuer au financement de ces ouvrages, il est proposé de solliciter le soutien financier de LBN Communauté, au titre du Fonds de Concours du mandat 2020/2026 à hauteur de 78 892,00 €.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal :

- d'approuver l'opération " Travaux rénovation énergétique du groupe scolaire ", telle que décrite ci-dessus,
- de statuer favorablement sur le plan prévisionnel de financement précité ;
- de solliciter, auprès de LBN Communauté, l'attribution d'une subvention d'un montant de 78 892,00 €, s'inscrivant dans le cadre du Fonds de concours du mandat 2020/2026,
- d'approuver le projet de convention de fonds de concours à intervenir

- de solliciter toutes autres aides financières mobilisables, susceptibles de compléter le financement de cette opération, telles que présentées,
- de lui donner tout pouvoir pour effectuer toutes démarches et signer toutes pièces afférentes au présent dossier.

Vote à mains levées : pour : 16 /contre : 0 / abstentions : 0

réf : 2024-04-040 Demande subvention Plan d'investissements durables Conseil départemental Sarthe 2022 / 2025 - Travaux rénovation énergétique groupe scolaire

La commune a fait le choix d'engager des travaux de rénovation énergétique du groupe scolaire afin de limiter les consommations. Ces travaux sont également l'occasion de mettre aux normes les accès PMR de l'établissement et de créer un nouveau bloc sanitaire.

Le plan de financement de ce projet s'articule donc comme suit :

Dépenses	HT	Recettes	en €
LOT N°01 - DEPLOMBAGE	17 439,34 €	Etat / DSIL	190 000,00 €
LOT N°02 - GROS ŒUVRE	155 709,05 €	Etat / Fonds Vert	80 000,00 €
LOT N°03 - CHARPENTE - OSSATURE BOIS - COUVERTURE - BARDAGE	136 000,00 €	Région	75 000,00 €
LOT N°04 - ITE	22 895,88 €	Département	42 500,00 €
LOT N°05 - MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM	195 371,52 €	Europe	
LOT N°06 - MENUISERIES INTERIEURES BOIS	67 000,00 €	Autres	
LOT N°07 - CLOISONS SECHES - ISOLATION - FAUX PLAFOND	157 914,90 €	Fonds concours LBN Communauté	78 892,00 €
LOT N°08 - CARRELAGE - FAIENCE	24 960,42 €	Autofinancement	651 799,82 €
LOT N°09 - PEINTURE - SOLS SOUPLES	48 000,00 €		
LOT N°10 - PLOMBERIE-VENTILATION	84 956,59 €		
LOT N°11 - ELECTRICITE - PV	108 294,93 €		
LOT N°12 - CHAUFFAGE	99 649,19 €		
TOTAL	1 118 191,82 €		1 118 191,82 €

Le Conseil municipal,

- adopte le projet précité,
- décide de solliciter le concours du Conseil départemental et arrête les modalités de financement suivantes et sollicite le Conseil départemental à hauteur de 42 500 €,
- autorise M. le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Conseil départemental,
- autorise le maire à demander une autorisation anticipée de programme
- autorise le maire à signer la convention

Vote à mains levées : pour : 16 /contre : 0 / abstentions : 0

réf : 2024-04-041 Avenants travaux Presse

M. PERTHUIS, adjoint présente les différents avenants liés au marché "Aménagement d'un local commercial et de deux logements" :

Avenant 3 Lot 01 Gros Œuvre PREVOSTO :

✓ -106,00 € HT

✓ + 624,00 € HT

L'évolution du marché initial est donc la suivante :

- montant initial du marché : 49 199,32 € HT,
- montant du marché avenant n°3 : 49 717,32 € HT

Avenant 2 Lot 05 Electricité DESSAIGNE :

✓ + 658,20 € HT

L'évolution du marché initial est donc le suivant :

- montant initial du marché : 30 590,31 € HT,
- montant du marché avenant n°2 : 31 248,51 € HT

Après avoir délibéré, le conseil municipal

Autorise M. le Maire ou son représentant à signer les avenants et tous les documents y afférents.

Vote à mains levées : pour : 16 /contre : 0 / abstentions : 0

réf : 2024-04-042 Participation frais de fonctionnement pour enfant classe ULIS Le Mans

Vu le courrier de la Ville du Mans sollicitant une participation de 290 € pour les frais de fonctionnement d'un élève de Loué scolarisé en classe ULIS,

Le conseil Municipal,

DECIDE de verser 290 € pour la participation au coût de scolarisation de cet enfant à la ville du Mans.

Vote à mains levées : pour : 16 /contre : 0 / abstentions : 0

réf : 2024-04-043 Ressources humaines : recrutement agent contractuel pour remplacement d'un agent momentanément indisponible

Vu la demande d'un agent en disponibilité pour raison personnelle, M. le Maire propose de recruter un agent contractuel remplaçant afin d'assurer la continuité du service,

M. le Maire propose de recruter un agent contractuel au grade d'adjoint d'animation à compter du 1er septembre 2024 au 31 août 2025. La rémunération sera déterminée en fonction des qualifications et des expériences professionnelles de l'agent.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal

AUTORISE le Maire à recruter un agent contractuel au grade d'adjoint d'animation,

AUTORISE le Maire à déterminer le montant de la rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, la qualification minimum exigée pour leur recrutement, leur expérience professionnelle et la qualification qu'ils détiennent.

Que Monsieur le Maire est chargé de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Vote à mains levées : pour : 16 /contre : 0 / abstentions : 0

réf : 2024-04-044 Ressources humaines : recrutement pour accroissement temporaire d'activité - Service cantine

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal décide de recruter un agent contractuel,, Adjoint d'animation, pour 5.49 heures annualisées par semaine, pour l'année scolaire 2024-2025. Le grade et l'échelon seront déterminés en fonction des compétences et de l'expérience des agents.

Vote à mains levées : pour : 16 /contre : 0 / abstentions : 0

Questions diverses :

- Organisation élections européennes, tenue des bureaux de vote,
- Déménagement cantine : mise en place des trajets école / centre culturel,
- Travaux école : un devis de raccordement gaz suite aux travaux école,
- Visite de Chedigny village Jardin en mai avec les membres de la commission,
- Visite du Sénat avec le CMJ le 16 octobre,
- Installation de la tyrolienne au Prés Marais,
- Commission cantine le 29 mai pour déterminer les tarifs,
- Information Fête de la libération le 31 août.

Projet lotissement

Coop Logis pourra toujours porter les logements en accession à la propriété.

Les membres du conseil sont favorables à l'unanimité au lancement d'un marché adapté, demande de devis, pour la mission AMO du lotissement.

Séance levée à 22h21

En Mairie, le 02/07/2024
Le Maire
Anthony MUSSARD

